



Paris, le 15 novembre 2023

Communiqué de presse

Nicolas HOUZÉ remplace Guillaume de SEYNES à la Présidence du Comité Stratégique de Filière (CSF) Mode et luxe

Nicolas HOUZÉ, membre du Directoire du Groupe Galeries Lafayette, directeur général des Galeries Lafayette et du BHV Marais, a été désigné Président du Comité Stratégique de Filière (CSF) Mode et Luxe par Roland LESCURE, Ministre délégué chargé de l'Industrie et Alexandre SAUBOT, Vice-Président du Conseil national de l'industrie.

Il succède à Guillaume de SEYNES, dont l'engagement pendant cinq ans auprès des industriels de la mode et du luxe a été unanimement salué.

Nicolas HOUZÉ aura pour mission de mettre en œuvre le nouveau contrat stratégique de filière 2023-2027 signé le 29 mars 2023 par le CSF, les organisations syndicales, la Ministre de la Culture et le Ministre délégué chargé de l'Industrie.

Un contrat qui s'inscrit dans la continuité des 5 années de travail et propose des axes de coopération autour de sujets majeurs pour la compétitivité des entreprises :

1. la formation et attractivité des métiers techniques ;
2. l'accompagnement aux entreprises ;
3. le développement durable (de la décarbonation à la traçabilité, à l'affichage environnemental et au traitement des déchets) ;
4. l'acculturation au numérique.

L'expertise professionnelle, notamment dans le domaine du commerce, de Nicolas HOUZÉ sera un atout précieux pour contribuer à fédérer les acteurs de la filière tant les secteurs que la filière embrasse (Arts de la table, Habillement, Couture, Cuir et peaux, Maroquinerie, Chaussure, Bijouterie-Joaillerie Horlogerie, Textile) sont divers, les entreprises qu'elle représente (des PME aux grands groupes, de la fabrication à la distribution ...) hétérogènes, et les situations contrastées.

L'accélération de la transition écologique est un axe sur lequel, sous sa présidence, la filière poursuivra sa mobilisation, avec l'élaboration d'une stratégie de décarbonation, l'accompagnement des industriels, ou la poursuite des travaux sur la traçabilité des matières et l'affichage environnemental.

Par ailleurs, conformément au « Plan Eau » annoncé par le Président de la République en début d'année, le CSF sera mobilisé pour identifier des leviers d'économie pouvant concourir à cet objectif et partager les bonnes pratiques sectorielles et ainsi accroître encore ses performances en matière de gestion de la ressource eau.

Contact presse : Odile IDKOWIAK
odile@odilecom.com
+33 6 89 42 14 17

Alexandra VAN WEDDINGEN
avanweddigen@alvaconseil.com
+33 6 11 01 17 91

Les financements des actions mises en œuvre par le Comité Stratégique de Filière proviennent de la taxe fiscale affectée payée par les entreprises (DEFI, CTC, Francéclat) et versées par les CPDE au CSF.
Les accélérateurs, opérés par Bpifrance, bénéficient de l'engagement financier de l'État ;
la campagne de communication de celle d'OPCO2i ;
les pilotes traçabilité de financements de l'ADEME.